
Procès-verbal du comité social et économique (CSE) de DS Smith Packaging Bretagne du 23/02/2021 de L'EXPERTISE DES COMPTES 2020

Représentant de la Direction au CSE de DS Smith Packaging Bretagne

Pascal MAURICE, directeur de site, président du CSE

Membres du CSE de DS Smith Packaging Bretagne présents

Patricia BENOÎT

Catherine BOULANGER

Amandine SISSUNG

Lionel BAIL

Jean-Luc BENOÎT

Fabien BERTHOU

Romain BOWDEN

Christophe HAMELLE

Michaël LE GALL

Yann LE LUYER

Représentant du Cabinet d'expertise ECAM

Ludovic FAILLE, expert-comptable

COLLABORATEURS

Stéphanie BERTHONNAUD RRH : Responsable des ressources humaines cluster Nord-Ouest

ORDRE DU JOUR

PRESENTATION DES COMPTES 2020

LISTE DES DOCUMENTS REMIS AUX MEMBRES DU CSE

Liste des documents présentés et annexés :

Document N°1- examen de la situation économique et financière DS Smith Bretagne

Document N°2- analyse des rémunérations – Exercices 2018/2019

9h00 - Ouverture de la séance

PREAMBULE

Les élus ont pris connaissance lors de la réunion préparatoire du document sur la partie sociale (analyse de la masse salariale et de la structure des rémunérations). Celle-ci a demandé une explication sur son contenu et sur sa méthodologie. Les élus font savoir que ce nouveau document, fera l'objet d'une conférence téléphonique pour permettre aux élus de poser des questions plus précises à monsieur FAILLE.

OUVERTURE

M. Faille fait l'ouverture de la séance sur l'expertise des comptes 2020 par l'environnement économique et sectoriel et quelques mots sur la conjoncture générale. 2020 fut une année particulière avec un recul assez fort du produit intérieur brut.

L'économie a été frappée en 2020 par les effets de la crise sanitaire, les incertitudes demeurent importantes pour 2021-2022. Le « choc » a été particulièrement important lors du 1^{er} confinement avec un arrêt total de certaines activités économiques. Les dispositifs de soutien aux entreprises (activité partielle, PGE , etc...) ont été massifs en France (comme à l'étranger) mais les effets de la crise sanitaire sur l'activité et l'emploi seront profond et très hétérogènes selon les secteurs concernés.

Le marché Français du carton ondulé recule en 2020 sous l'effet de la crise sanitaire, bonne résistance des IAA (industries agro-alimentaires) Le E-commerce est en pleine croissance, dopée par les effets du confinement

La rétention de marge par les cartonneries s'est poursuivie en 2020 dans un contexte d'évolution heurtée des prix PPO. Recul des prix des PPO de -4% en cumul sur l'année 2020 (-20€/T en moyenne). Hausse des prix sur la fin d'année 2020 et début 2021 (+100€/T entre septembre-2020 et janvier-2021. Evolution des prix du carton ondulé : baisse des prix limitée au cours de l'année 2020 : -5,6% sur les 11 premiers mois de 2020 d'après l'INSEE, -4,3% sur les 9 premiers mois de 2020 selon COF en dépit de la baisse conjoncturelle des volumes.

DS Smith et SKP sont Co-leadeur sur le marché Français avec environ 25% de parts de marché du carton ondulé chacun. Le groupe DS Smith affiche un recul de ses performances au cours des derniers mois en dépit d'une bonne résistance du niveau d'activité.

La France à la 1^{ère} place dans le groupe DS Smith en terme de chiffre d'affaires en 2019/2020.

DSSP BRETAGNE

Parmi les singularités de DSSP Bretagne : le site a développé au cours des dernières années une activité PCR qui représente environ 9 Mm². Les élus trouvent regrettable que la MOVC (marge sur coûts variables) ne soit pas transmise. Les élus n'ont pas de données qui permettraient d'apprécier la rentabilité des PCR. La direction répond qu'elle va essayer d'avoir les MOVC (marge sur coûts variables) des PCR.

Les ventes externes de FOT (en forte baisse en 2020/2021). Même schéma que pour les PCR, les élus ne connaissent pas la place de la pré impression dans les chiffres de la cartonnerie.

La part de marché historiquement élevée sur la région avec une hausse des volumes vendus +4,9 Mm² en 2019/2020 soit +3,7% sur un marché national en baisse de -2,1% en surface (COF). On constate une bonne stabilité des volumes fabriqués vendus sur 3 ans avec une forte dominance de l'agro-alimentaire (95%) lié au tissu industriel régional (Bretagne 1^{ère} région Française pour les IAA (industries agro-alimentaires). La cession du site de

Normandie a entraîné le « retour » de certains clients en 2019/2020 pour 5 Mm² transférés en 2017/2018 (pour 4Mm²).

Le taux de marge sur coûts variables (MOVC) de Bretagne s'inscrit dans les « meilleurs » au sein des cartonneries DS Smith en France pour 2019/2020. Pourtant, nous faisons remarquer qu'il s'agit d'une 3^{ème} place (sur 13) honorable car contrairement aux deux autres usines, nous n'avons pas eu d'investissement et avons des machines plus anciennes.

En 2019/2020, la hausse de la découpe a représenté à elle seule l'augmentation des volumes de l'exercice. Elle atteint un haut historique à 95,5 Mm². Le PMV est en baisse en moyenne de -20€/000m² soit +3,9%. Il diminue d'avantage sur la caisse que sur la découpe.

FOT : stabilisation des tonnages vendus en 2019/2020, forte baisse attendue sur l'exercice 2020/2021. Ventes externes (hors groupe) : en hausse en 2019/2020 malgré la cession de Normandie. Ventes externes (à destination du groupe) : baisse en 2019/2020 centrée sur Saint Just. En 2019/2020, 45% des tonnages du FOT produits sont destinés à la cartonneries (39% en 2018/2019. En augmentation de + 11,3% (+0,5KT) sur l'exercice 2019/2020. Il s'élèvent à 5KT, niveau « historique » le plus haut.

La productivité globale du site depuis 2015/2016 même si cette dernière fléchit légèrement en 2019/2020 en raison d'incidents techniques sur la mitrailleuse avant de se rétablir nettement en 2020/2021, et demeure « supérieure » à la moyenne DS Smith en France. Le remplacement de la mitrailleuse a été effectué en septembre 2020 pour 0,9M€ ainsi que le remplacement de la coupeuse auxiliaire pour 0,7M€. Ces investissements devraient être complétés par le remplacement de la coupeuse principale et de la sortie pour 0,9M€ (CAPEX 2021/2022 non encore validés). Bonne productivité.

COMBINES sans les PCR: Amélioration de la productivité sans « investissement » notable des combinés en 2019/2020 après une quasi constante régression depuis 2014/2015. L'amélioration de la productivité s'est confirmée en moyenne sur les 8 premiers mois 2020/2021.

DECOUPE A PLAT : constante progression de la productivité du secteur découpe depuis 2017/2018 sans « investissement » majeur avant l'exercice 2019/2020 (meilleur maîtrise des process et montée en compétence des nouveaux entrants sur les 203).

Sur la comparaison des indicateurs de qualité aux autres entités du groupe DS Smith (données du siège), le site de Bretagne peut se féliciter sur :

- La productivité globale (m² / heure travaillées) 2019/2020 – 4^{ème} place sur 12 sites
- Taux de service en % - 2019/2020 – 4^{ème} place sur 12 sites
- Productivité onduleuse (m² nets / HO) – 2019/2020 – 5^{ème} place sur 12 sites
- Taux de déchets contrôlables en % - 2019/2020 – 5^{ème} place sur 12 sites
- LES RESULTATS DE DSSP BRETAGNE : diminution du chiffre d'affaires de -1,3M € en 2019/2020 avec :
 - Une hausse des volumes vendus (+3,7%, négoce principalement)
 - Une baisse des prix moyens de vente (-30€/000m² soit -5,2%)

Malgré un chiffre d'affaires en baisse, la forte diminution des coûts matières (baisse des coûts des PPO) est à l'origine d'une « vive » amélioration de la marge sur matières (qui progresse de +4,5 M€ et +25€/000m² soit +10%). L'EBITA (avant frais de groupe) atteint un

niveau « historique », progression de +4,1% M€ à 12,3 M€ soit 16,5% des ventes totales.
PERFORMANCES REMARQUABLES

DSSP Bretagne au sein du cluster Ouest : Bretagne affiche en 2019/2020 sans « investissement », un taux d'exploitation quasi équivalent à celui d'Atlantique (jusque-là supérieur). Le cabinet ECAM a constitué un échantillon de 62 cartonneries (non intégrées en papeterie) sur la base de données publiques représentant un chiffre d'affaires de 2,9 Mds € environ. DSSP Bretagne présente une profitabilité supérieure à l'échantillon retenu et à la moyenne du groupe DS Smith en France depuis 2012/2013, derrière Sud-Ouest et Atlantique en 2019/2020. Le site de Bretagne est « au-delà » des performances de la profession. On constate un bon niveau d'activité.

MOYENS MIS EN ŒUVRE : solidité du bilan avec 56 M€ de fonds propres (en hausse de +12,7 M€ en 5 ans) pour un endettement net négatif (disponibilités nettes de 46,3 M€). L'absence de distribution de dividendes **impact** sur le calcul de la participation des salariés. Les investissements sont faibles par rapport aux millions d'euros qui sont prêtés au groupe. La réflexion sur un nouveau combiné toujours en cours.

EFFECTIFS INTERNES : stabilité de l'effectif en moyenne annuelle avec une progression de l'intérim et une diminution de l'effectif interne. L'expert fait remarquer qu'il y a un Tur-Over depuis quelques années qui représente 57 salariés du collège ouvrier sur 5 ans.

Le site de Bretagne a un impact très limité de la crise sanitaire (hors RHF), bonne dynamique du site.

ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE ET DE LA STRUCTURE DES REMUNERATIONS

Ce rapport donne une analyse sur un échantillon de salariés « anonyme » présent en CDI sur l'ensemble de l'année 2019 et 2018 (élimination des temps partiels, CDD, apprentis et des salariés entrés et sortis en cours d'année 2019 et 2018), soit 182 salariés pour 2019 sur les 238 personnes du livre de paie global présentes en 2019 communiqué par la direction. Cette analyse nous permet de voir :

- La pyramide des salaires de bases mensuels de décembre 2018 et de décembre 2019 sur l'échantillon de 182 personnes
- La répartition des effectifs selon le salaire de base mensuel de décembre 2019 et 2018
- Les salaires de base mensuels 2019 et 2018 par catégorie socio-professionnelle (CSP) et des variations mini/moyenne et maxi (en €) 2019 vs 2018, toujours sur l'échantillon de 182 personnes

On observe globalement une progressivité du salaire de base annuel moyen des non cadres avec le coefficient conventionnel de la branche.

on relève en revanche :

- des écarts importants de salaire de base mensuel au sein d'un même coefficient
- Des sauts dans la progression des salaires de base annuel en fonction des coefficients, un salarié d'un coefficient inférieur pouvant bénéficier d'un salaire de base supérieure

À noter également que tous les salariés présentent un salaire de base mensuel supérieur à la grille conventionnelle applicable en 2019, avec des écarts importants.

À noter également qu'un parcours métiers est en cours de mise en place depuis 3 ans sur le site de Bretagne (hors catégorie cadres).

Le cabinet d'expertise ECAM, n'a pas obtenu la liste des emplois par groupe de parcours métiers (ex : maintenance, onduleuse etc.) pour permettre de faire une analyse plus poussée.

Pour la seule catégorie des ouvriers (113 personnes),

- Le salaire de base mensuel versé en décembre 2019 varie entre 1.621€ et 2.362€, (soit un écart de 46,5%).
- Le coefficient 170 présente le spectre le plus large avec un écart de 23,5% (554€ mensuel) entre le salaire de base mensuel minimum et maximum
- A noter que le montant moyen des coefficients 150 et 160 sont très proches.

Les écarts de salaires de base observés sur des graphiques, illustrent avant tout l'hétérogénéité des emplois/postes occupés au sein d'un même coefficient et selon l'ancienneté. On relèvera d'une manière générale des écarts importants entre le salaire de base mensuel minimum et maximum positionnés sur les mêmes emplois et même coefficients. (ex : 12,6% soit 227€/mois entre le salaire minimum et maximum des conducteurs BOBST positionnés sur le coefficient 170).

Une parenthèse et ouverte sur les parcours métiers : Positionnement du parcours métier pour voir l'évolution dans le temps, Discussion sur le choix des critères QHSE etc.

CONCLUSIONS

Les élus trouvent regrettable que :

- le 1^{er} rapport transmis à la direction le 8 février n'ai été diffusé aux élus que le 17 février en bonne version
- que le 2^{ème} est été transmis le vendredi 19 février pour une réunion préparatoire le lundi 22 février
- que les données de l'année 2020 n'ai pas été communiquées pour permettre une analyse plus précise avec les effets du parcours métiers visibles, la direction étant revenue sur sa parole à cause du contentieux.

Il y aurait eu une mauvaise compréhension entre monsieur FAILLE et madame BERTHONNAUD sur la transmission des rapports aux élus.

DSSP Bretagne ne peut que se féliciter d'avoir un niveau de résultats très satisfaisant malgré un investissement à minima.

Fin de la séance – 13h30

Jean-Luc BENOÎT
Secrétaire du CSE



Carhaix, le 26 février 2021